Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 25450

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité professionnelle - Droit, Economie, Gestion - Mention : Droit public - Spécialité : Stratégie fiscale de l'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur,	Président de l'université Nice Sophia Antipolis,
Université Nice Sophia Antipolis	Recteur de l'académie de Nice
Modalités d'élaboration de références :	
CNESER	

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

L'objectif du Master " Stratégie fiscale de l'entreprise " est de donner une formation complémentaire aux juristes, gestionnaires ou économistes qui désirent acquérir sur une base juridique et/ou gestionnaire, une spécialisation de haut niveau en fiscalité nationale et internationale.

Il vise à former des professionnels chargés d'assister les créateurs d'entreprises et les décideurs, pour les conseiller dans leurs choix structurels tout au long du cycle de vie de l'entreprise : il s'agit de préparer des spécialistes de l'aide au processus de décision aptes à maîtriser les paramètres fiscaux lors de la création, du fonctionnement, du développement, de la restructuration, de la transmission, de la cessation ou de la cession de l'entreprise.

Le titulaire du Master est capable de :

Répondre à des demandes de consultation fiscale émanant de personnes physiques ou morales dans le domaine de la fiscalité personnelle ou dans celui de la fiscalité des entreprises, au plan du droit fiscal interne ou du droit fiscal conventionnel et communautaire ;

Assister les personnes physiques ou morales dans le domaine du contrôle fiscal (contrôle sur pièces, vérification de comptabilité, examen de situation fiscale personnelle) ;

Représenter les personnes physiques ou morales devant le juge de l'impôt et suivre la procédure juridictionnelle (requête introductive d'instance, réponses aux mémoires de l'administration fiscale, observations orales à l'audience, tant en première instance qu'en appel). Maîtriser l'anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les cabinets d'avocats spécialisés en droit fiscal ou en droit des affaires ;

Les cabinets de conseil en droit fiscal (en France ou à l'étranger) ;

Les directions fiscales des entreprises.

Les titulaires du diplôme peuvent exercer dans les emplois suivants :

Avocat fiscaliste,

Collaborateur salarié dans un cabinet d'avocats en droit fiscal ou en droit des affaires,

Directeur juridique et fiscal,

Conseiller en gestion de patrimoine,

Conseiller fiscal.

Consultant en stratégie fiscale.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

K1903 : Défense et conseil juridique

Réglementation d'activités :

L'activité d'avocat est soumise à l'obtention du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2.

Master 1 Droit public - Parcours Fiscalité

Unité 1, les étudiants suivront 3 matières obligatoires :

Fiscalité internationale, Droit des régimes matrimoniaux, Principes comptables fondamentaux

Unité 2. les étudiants doivent suivre :

Taxe sur la Valeur Ajoutée, Politique juridique et fiscale des sociétés, d'Anglais des affaires.

Unité 3, les étudiants suivront 4 matières obligatoires :

Droit des procédures collectives, Fusions et acquisitions de sociétés, Droit des successions, Droit pénal spécial 2

Unité 4, les étudiants doivent suivre :

Fiscalité européenne, Fiscalité immobilière, d'Anglais des affaires

Les étudiants doivent effectuer un stage, d'une durée de deux mois minimum, encadré par un tuteur d'entreprise et un tuteur enseignant. Il donne lieu à un rapport de stage sans soutenance.

A défaut de stage, l'étudiant rédigera un mémoire sans soutenance.

Master 2 Stratégie Fiscale de l'entreprise

Unité 1 : Fondamentaux en tronc commun partiel

Les principes de la gestion fiscale, Les outils de la gestion fiscale, Droit des instruments financiers, Eléments d'analyse financière, Anglais comptable et fiscal

Unité 2 : Spécialisation

Fiscalité de la création d'entreprise, Fiscalité de la restructuration de l'entreprise, Fiscalité du développement structurel de l'entreprise, Fiscalité des dirigeants, Fiscalité courant de l'entreprise, Transmission de l'entreprise, Contrôle et contentieux

Unité 3 : Conférences

Unité 4 : Professionnalisation

Préparation à la rédaction du CV et à l'entretien, Méthodologie du rapport de stage

Stage et rapport de stage

Le stage de trois mois minimum se déroule sous forme individuelle dans les services de direction comptable ou fiscale d'une entreprise, dans un cabinet d'expertise comptable ou d'avocat ou dans toute autre structure équivalente, en France ou à l'étranger. Il donne lieu à la rédaction d'un "rapport de stage" qui, en s'appuyant sur les connaissances acquises dans le courant de l'année et sur les dossiers étudiés à l'occasion du stage, doit être une contribution originale et de haut niveau à la recherche appliquée à la fiscalité des entreprises.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		Le jury est composé d'enseignants, enseignants- chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	ldem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	ldem statut d'étudiant
Par candidature individuelle		Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE		Le jury est composé d'enseignants, enseignants- chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° 20080978

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS): Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

Université de Nice Sophia-Antipolis

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice] Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Trotabas, 06050 NICE CEDEX 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Trotabas, 06050 NICE CEDEX 1

Historique de la certification :

Le DESS « Stratégie Fiscale de l'Entreprises » a été habilité par le Ministère en juillet 2000 et n'a été ouvert à la Faculté de Droit de Nice (en co-habilitation avec l'IAE) qu'en octobre 2001 pour une première période de trois ans (d'octobre 2001 à septembre 2004) puis, devenu Master 2, pour une nouvelle période quadriennale (d'octobre 2004 à septembre 2008). Pour la période suivante (d'octobre 2008 à septembre 2012), le Master 2 s'est inséré dans le schéma diplômant de l'IAE de Nice et a donc quitté la Faculté de Droit. Mais pour la période d'octobre 2012 à septembre 2016, le Master 2 s'est séparé de l'IAE devenu « Ecole Universitaire de Management » pour rejoindre la Faculté de Droit et Science politique afin, que le Master 2 « Stratégie Fiscale des Entreprises » soit clairement identifié et reconnu comme un master 2 en droit.